

**Extrait du registre des délibérations****Du Conseil Municipal  
De la Commune d'EMBRUN**

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/02/2025



Délibération n° **2025-30 R**  
 Objet : **Demande de subventions**  
**- Département 05 - Travaux de restauration du mur d'enceinte du jardin Saint-Vincent – 2<sup>ème</sup> phase**

**Séance du 25 Février 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le Vingt Cinq Février à 18h00,  
 Le conseil municipal de la commune d'EMBRUN,  
 Légalement convoqué le Quatorze Février deux mille vingt-cinq à la Salle de la Manutention,  
 Sous la présidence de Madame Chantal EYMOUD, Le Maire,  
 Secrétaire de séance : Madame Ouria BLANCHET, à l'unanimité  
 Nombre de membres en exercice : 29  
 Nombre de membres présents : 22  
 Nombre de votants : 28

**Présents :**

Madame Chantal EYMOUD, Monsieur Marc AUDIER, Monsieur Christian PARPILLON, Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL, Madame Audrey CEARD, Madame Zoïa DEPEILLE, Madame Wiebke SILVE, Madame Ouria BLANCHET, Monsieur Jean Claude DOU, Monsieur Christian COULOUMY, Monsieur Gérard MARCELLIN, Monsieur Denis GRAS, Monsieur Christian GUENEAU, Madame Nathalie BERNARD, Monsieur Patrice RENOUF, Madame Annick BOUSSIÈRE, Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA, Monsieur Jean Louis RIFFAUD, Madame Véronique CONSTANS, Monsieur Robert PELLISSIER, Monsieur Olivier LEFRANCOIS, Monsieur Pierre BRUYAT.

**Représentés :**

Madame Jehanne MARROU donne pouvoir à Madame Chantal EYMOUD  
 Madame Barbara GASQUET donne pouvoir à Monsieur Marc AUDIER  
 Madame Claire SARDY donne pouvoir à Monsieur Christian PARPILLON  
 Monsieur Alexandre DIDIER donne pouvoir à Madame Zoïa DEPEILLE  
 Madame Valérie BARTHELON donne pouvoir à Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL  
 Monsieur Bernard FANTI donne pouvoir à Monsieur Christian COULOUMY

**Absent excusé :**

Monsieur Vincent ESMIEU

-----

Madame le Maire expose le souhait de la commune de poursuivre la restauration de son patrimoine, et de travailler sur le mur d'enceinte du jardin Saint-Vincent, situé sur la parcelle communale cadastrée AB 308, au croisement des rues Tour Brune et Sénateur Bonniard.

Madame le Maire rappelle que, à cet endroit un diagnostic archéologique a été réalisé en 2021 par l'INRAP et que la DRAC y a interdit tout terrassement à plus de 30 cm de profondeur pour être exempté de fouilles complémentaires.

Madame le Maire précise que, ce diagnostic réalisé et les contraintes définies, la ville souhaite maintenant restaurer cet espace en jardin public.

Les travaux de restauration du mur d'enceinte ont été répartis sur deux exercices, 2024 et 2025, avec l'intervention de l'association Le Gabion.

Madame le Maire propose au conseil municipal de solliciter une aide financière du département pour la 2<sup>ème</sup> phase telle que présentée dans le plan de financement suivant :

MONTANT TOTAL DE L'OPERATION EN €		17 835,50 €
DEPARTEMENT	56 %	10 000 €
Autofinancement Commune	44 %	7 835,50 €

Madame le Maire entendu,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Vu** l'avis du Comité Consultatif Urbanisme du 24 février 2025
- **Approuve** le plan de financement et la sollicitation des aides financières selon le plan de financement ci-dessous :

MONTANT TOTAL DE L'OPERATION EN €		17 835,50 €
DEPARTEMENT	56 %	10 000 €
Autofinancement Commune	44 %	7 835,50 €

- **Autorise** Madame le Maire à signer tout document utile à ces effets.
- **Autorise** Madame Le Maire à solliciter les subventions auprès des partenaires financiers.
- **Dit** que les dépenses seront inscrites au BP 2025.

Le 26 Février 2025

Madame Le Maire  
Chantal EYMEoud

